

RENTRÉE SCOLAIRE 2018-2019

Jeudi 30 août 2018





ÉDITORIAL

L'année scolaire 2018-2019 s'annonce dynamique avec l'ouverture de onze classes pour seulement trois fermetures. Le dédoublement des classes se poursuit : trois classes de CP en REP et six classes de CE1 en REP+. Par ailleurs, cette rentrée sonne la fin d'importants travaux entrepris par la collectivité, notamment la réhabilitation complète de l'école Frédéric-Mistral et la construction d'un restaurant scolaire à l'école Claire-Lacombe.

Nous nous sommes engagés à faire de l'école une priorité. Cette année, nous augmentons le budget des fournitures scolaires accordé à chaque école en passant de 46 à 51 € par élève.

De plus, nous mettons en place un budget d'investissement de 150 € par classe pour les achats en matériel. Nous créons également la première Unité d'Enseignement Externalisée (UE), en partenariat avec le Centre de rééducation de l'ouïe et de la parole, dans les locaux de l'école Frédéric-Mistral. Ces UE externalisées facilitent l'intégration d'élèves scolarisés habituellement en centre médico-social. Elles ont l'avantage de favoriser autant les progrès de jeunes handicapés dans un environnement ordinaire d'enseignement que de développer la notion de solidarité entre les enfants.

Enfin, des rencontres sont organisées tout au long de l'année entre l'adjoint délégué à l'Éducation, les techniciens compétents et les établissements.

En ce mois de septembre, 3 830 élèves seront accueillis sur les bancs des écoles d'Alès. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne rentrée et une bonne année scolaire.

Max Roustan

Maire d'Alès,
Président d'Alès Agglomération

Christian Chambon

Adjoint au maire d'Alès,
délégué à l'Éducation

CONTACT PRESSE
Direction de la Communication
tél. 04 66 56 10 46
servicepresse@ville-ales.fr

SOMMAIRE

ÉDITORIAL.....	2
LA RENTRÉE 2018/2019.....	4
LES CLASSES PROPOSÉES.....	4
LES MOUVEMENTS DE DIRECTIONS.....	4
LES BUDGETS DES ÉCOLES.....	5
LA RESTAURATION SCOLAIRE.....	5
LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES.....	6
LES CP DÉDOUBLÉS DANS LES REP + / OBJECTIF : 100 % DE RÉUSSITE AU CP.....	7
ACCUEIL DES ÉLÈVES DE MOINS DE 3 ANS.....	7/8
PROJET ÉDUCATIF LOCAL ET PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEL / PEDT).....	8
LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS.....	9/10
ÉCOLE DE LA DÉCOUVERTE : cycle II -	10
LES ÉCOLES ALÉSIENNES.....	11
INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE.....	11

LA RENTRÉE 2018/2019

La politique de dérogation d'Alès

Comme chaque année, les effectifs scolaires suivent l'évolution démographique de la ville et de son agglomération. Afin de pouvoir garantir un fonctionnement cohérent et optimal de son système éducatif, la Ville s'appuie sur une carte scolaire qui attribue à chaque zone d'habitat une école. Toutefois, pour répondre aux besoins de certains parents qui préfèrent scolariser leur enfant près de leur lieu de travail ou près de chez leur assistante maternelle ou d'un grand-parent, la Ville d'Alès a, depuis des années, choisi de rester souple et d'accorder, au cas par cas, des dérogations aux parents qui le demandent pour une raison fondée.

Cette année encore, une commission réunissant l'adjoint au maire d'Alès délégué à l'Éducation et l'inspectrice de circonscription s'est réunie courant juin pour étudier environ 150 demandes.

Des effectifs relativement stables

> Établissements publics : environ 3 000 élèves.

> Établissements privés : environ 830 élèves.

LES CLASSES PROPOSÉES

9 écoles élémentaires

- Nombre de classes : 67 + 5 ULIS-école (*)
- Capacité d'accueil : environ 1675 élèves + élèves d'ULIS-école (*)

9 écoles maternelles

- Nombre de classes : 37
- Capacité d'accueil : environ 1 000 élèves

5 écoles primaires (élémentaires et maternelles regroupées)

- Nombre de classes primaires élémentaires : 26 + 3 ULIS-école (*)
- Nombre de classes primaires maternelles : 12
- Capacité totale d'accueil : environ 950 élèves + élèves d'ULIS-école (*)

Ouvertures et fermetures de classes en 2018

> Ouvertures

- Élémentaire Claire-Lacombe
- Primaire Montée de Silhol (1 ULIS-école)
- 3 dispositifs de CP dédoublés (Paul Langevin, Louis Leprince Ringuet, Panséra)
- 6 dispositifs de CE1 dédoublés (élémentaires Veigalier, Louis Pasteur, Germain David, Près Saint-Jean + primaires Les Promelles et Tamaris).

> Fermetures

- Maternelle Claire-Lacombe
- Élémentaire Romain-Rolland
- Élémentaire Frédéric-Mistral

(*) Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire à l'école. Elle permet la scolarisation d'un petit groupe d'élèves présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales, des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, des troubles envahissants du développement (dont l'autisme), des troubles des fonctions motrices, auditives ou visuelles, ainsi que des troubles multiples associés (pluri handicap ou maladies invalidantes).

Source : ministère de l'Éducation nationale - <http://eduscol.education.fr>

LES MOUVEMENTS DE DIRECTIONS

Nouvelles directions pour les écoles :

- Élémentaire Paul Langevin : Yannick Catanese.
- Maternelle Romain-Rolland : Nadège Comas.
- Élémentaire Louis Pasteur : Priscilla Trivino.
- Primaire Montée de Silhol : fusion des écoles maternelle et élémentaire de la Montée de Silhol regroupées sous une direction unique : Jean-Michel Levain.
- École privée Saint Éloi : Pichetto - Gout Carole.

LES BUDGETS DES ÉCOLES

Le budget de fonctionnement des écoles d'Alès

> **La dotation pour les fournitures pédagogiques : 51€/élève/an.**

Il a été décidé d'augmenter le budget fournitures scolaires de 46€ à 51€/élève, soit une augmentation de plus de 10 %. Ce budget sert aux enseignants pour effectuer les achats de papeterie, peinture, fournitures de bureau, jeux et jouets pédagogiques, livres scolaires,.. Il n'avait pas été revu depuis plusieurs années.

NOUVEAUTÉ 2018 : Le budget de petit investissement matériel des écoles d'Alès

Les écoles peuvent bénéficier d'un budget de 150€/classe permettant d'effectuer des achats en petit investissement (trottinettes, postes CD, plastifieuse, relieuse, tapis de sport, ...). Ces achats, souvent demandés par les écoles, ne pouvaient pas toujours être honorés. Désormais, chaque école se voit attribuer un budget de 150€ par classe pour tous les petits achats qui n'entrent pas dans la catégorie des fournitures pédagogiques.

Le transport scolaire

Il est pris en charge par Alès Agglomération, pour un budget total de 200 000 €/an : transports pédagogiques (musées, théâtre, cinéma, festivals, école de la découverte, centre nautique, ...) et transports vers les restaurants scolaires.

Les aides aux familles

L'aide à la pratique d'un sport et l'aide à la rentrée scolaire (enfants de maternelle) sont d'un montant de 55 € et sont attribuées sous conditions notamment du quotient familial. Par exemple, pour l'aide à la cantine, la prise en charge varie de 50 à 75 % du prix du repas.

Les frais de personnel

Soit plus de 120 personnes, agents du service Éducation, animateurs pédagogiques, mais aussi tous les agents des autres services municipaux concernés, comme les bâtiments communaux, service Animation Enfance Jeunesse, Sports, service Propreté, service Paysage, service Politique de la ville, etc.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

> **La Ville prend en charge 70 % de ce budget, soit environ 1 M€/an.**

Le coût d'un repas (tous frais inclus) est d'environ 8 €, alors qu'il est facturé aux familles entre 1 € et 3,95 € pour les habitants d'Alès Agglomération dont les enfants sont scolarisés à Alès (aide calculée en fonction du QF par le CCAS).

> **115 584 repas ont été servis en 2017/2018 dans les 6 restaurants scolaires de la ville**, soit une moyenne de 838 repas/jour.

> Afin d'assurer des repas de qualité, les circuits courts sont privilégiés. **Depuis le 1^{er} janvier 2016, les enfants peuvent bénéficier de pain traditionnel confectionné par des boulangers locaux avec la farine LOU PAN D'OC.**

Un nouveau marché d'acquisition et livraison de repas prendra effet au 3 septembre 2018 pour les écoles d'Alès Agglomération. À noter, une variante « repas végétarien » sera désormais possible.

En pratique

- Possibilité de réserver ou annuler des repas, ainsi que régler ses factures sur le site Espace famille et citoyen : **www.espace-citoyens.net/alesagglo/** (les familles doivent remplir un dossier unique de pré-inscription et fournir les pièces justificatives demandées).
- Les modalités de réservation ont été modifiées : désormais, les familles devront réserver le repas de leur enfant le jeudi 12h dernier délai pour la semaine suivante, soit le jeudi pour le lundi, mardi, jeudi et vendredi. En cas de réservation hors délai ou de présence sans réservation, une pénalité sur le prix du repas pourra être appliquée par Alès Agglomération. De même, en cas d'annulation hors délai ou de non consommation sans justificatif, une pénalité sur le prix du repas pourra également être appliquée par Alès Agglomération (à partir du 2^e jour).
- Accueil des enfants allergiques dans les restaurants scolaires, après établissement d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) : les enfants apportent leur panier repas, mais peuvent déjeuner avec leurs petits camarades. Prix d'un PAI : 1,31 €.

Tarifs

Écoles d'Alès

Repas enfant (y compris enfants en Classe Spécialisées ULIS Thérapeutiques)	3,95 €
Repas - Habitant hors Alès Agglomération	5,94 €
Repas enfant majoré (selon conditions fixées par le règlement intérieur)	6,00 €
Enfant ayant un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) avec panier repas	1,31 €

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

> Les accueils périscolaires sont mis en place dans certaines écoles suivant les besoins avérés aux horaires suivants : 7h/8h30 - 11h30/12h15 - 16h30/18h30.

Les modalités de réservation restent inchangées.

En revanche, et parallèlement aux nouvelles procédures mises en place pour la restauration scolaire, en cas de réservation hors délai ou de présence sans réservation, une pénalité sur le prix de l'accueil pourra être appliquée par Alès Agglomération. De même, en cas d'annulation hors délai ou d'absence sans justificatif, une pénalité sur le prix de l'accueil pourra également être appliquée par Alès Agglomération (à partir du 2^e jour).

> De nombreuses actions sont mises en place dans le cadre du Projet Éducatif Local et du Programme de Réussite Éducative (intervention de diverses associations, etc.).

> L'encadrement est assuré par du personnel diplômé (ATSEM, animateurs diplômés, associations, enseignants).

En pratique

Possibilité de réserver ou d'annuler les accueils périscolaires sur le site Espace famille et citoyen : www.espace-citoyens.net/alesagallo/

Les familles doivent remplir un dossier unique de pré-inscription et fournir les pièces justificatives demandées. Une fois ce dossier rempli, les familles réservent l'accueil souhaité.

Tarifs

Écoles d'Alès

Quotient Familial	ALP et Accueils périscolaires : Tarif par accueil (matin, midi, soir)
De 0 € à 470 €	0,50 €
De 471 € à 730 €	0,70 €
Plus de 730 €	0,80 €
Tarif si présence sans réservation préalable (tarif unique et par accueil)	
3,00 €	
Familles hors Alès Agglomération	
Quotient Familial	ALP et Accueils périscolaires : Tarif par accueil (matin, midi, soir)
De 0 € à 470 €	0,70 €
De 471 € à 730 €	0,80 €
Plus de 730 €	0,90 €
Tarifs spécifiques (familles d'Alès Agglomération et Hors Alès Agglomération)	2 ^{ème} enfant : -30 %
	3 ^{ème} enfant et suivant(s) : -50%
Tarif majoré selon conditions fixées par le règlement intérieur (tarif unique et par accueil)	
3,00 €	

LES CP DÉDOUBLÉS DANS LES REP LES CE1 DÉDOUBLÉS DANS LES REP + OBJECTIF : 100 % DE RÉUSSITE AU CP/CE1

Au début de l'été 2017, M. le Ministre de l'Éducation Nationale a annoncé ses 4 mesures phares pour « *bâtir l'École de la confiance* » et parmi elles le dédoublement des classes de CP en REP+ pour la rentrée 2017.

L'an dernier, au niveau national, ce sont 2500 classes de CP qui ont vu leur effectif divisé par 2.

Cette mesure devait se poursuivre dans le temps par le programme suivant :

- rentrée 2018

- classes de CP dédoublées en REP
- classes de CE1 dédoublées en REP +

- rentrée 2019

- classes de CE1 dédoublées en REP

Nous entrons donc pour la rentrée 2018 dans la deuxième phase de mise en œuvre de ce programme, à savoir le dédoublement des CP de REP et le dédoublement des CE1 de REP+.

À l'échelle de la ville d'Alès, voici les dédoublements opérés :

Dédoublement de CP de REP

- Paul Langevin
- Louis Leprince Ringuet
- Panséra

Dédoublement de CE1 de REP+

- Germain David
- Louis Pasteur
- Les Promelles
- Près-Saint-Jean
- Tamaris
- Veigalier

Certains aménagements ont été effectués par la Ville afin que les enfants puissent être accueillis dès la rentrée (déménagement

d'accueils périscolaires, location de structure mobile, organisation différente de la répartition des salles de classe, achat de mobilier...)

Pour l'Éducation Nationale, cela signifie notamment un redéploiement des enseignants du dispositif « Plus de maîtres que de classes ». Pour information, à la rentrée 2018, le nombre de CP dédoublés REP et REP+ sera de 5 600 ; à la fin du programme, 12 000 classes auront été dédoublées (CP et CE1 confondus).

ACCUEIL DES ÉLÈVES DE MOINS DE 3 ANS

La Ville d'Alès a créé les premières classes accueillant les moins de trois ans à la rentrée 2014, dans les écoles maternelles Paul Langevin et Près Saint-Jean. Depuis, ce dispositif s'est bien ancré sur le territoire en s'élargissant, d'abord à la rentrée 2015, à l'école du Panséra, puis à la rentrée 2016, aux maternelles des Promelles et de Mandajors (regroupant les élèves de Mandajors et de Nadine Worms).

Avec 5 écoles maternelles accueillant les moins de 3 ans, Alès est la ville du Gard ayant le dispositif le plus développé.

► Pour la collectivité, ces créations ont un coût avoisinant généralement les 20 000 €/dispositif, car cela nécessite des travaux conséquents : aménagement de l'espace (point d'eau, sanitaires, mobilier et matériels adaptés aux tout-petits), formation des ATSEM,... En règle générale, deux salles de classe sont dédiées à l'accueil des moins de trois ans, avec un "espace classe" et un "espace motricité".

► Le développement de l'accueil en école maternelle des enfants à partir de 2 ans est un aspect essentiel de la priorité donnée au primaire dans le cadre de la refondation de l'école. Le ministère de l'Éducation Nationale indique : « *Il s'agit notamment d'un moyen efficace de favoriser sa réussite scolaire, en particulier lorsque, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, sa famille est éloignée de la culture scolaire.* »

Les classes sont aménagées de façon à respecter le rythme et l'éveil des tout-petits. Les journées de classe sont également prévues de façon à ce que chacun puisse évoluer à son rythme.

D'autre part, en mars 2018, lors des "Assises de l'école maternelle", le Président de la République a annoncé sa décision d'abaisser l'âge légal de l'instruction obligatoire de 6 à 3 ans.

Cette mesure ne touchera qu'un faible nombre d'élèves au niveau national, puisqu'aujourd'hui plus de 97 % des enfants de 3 ans (et quasiment 100 % des enfants de 4 à 6 ans) sont scolarisés.

Au total, ce sont un peu plus de 25 000 élèves au niveau national qui devraient être impactés par cette réforme.

Rappelons toutefois qu'au nom de la liberté d'enseignement, ce n'est pas l'école qui est obligatoire mais l'instruction. Celle-ci peut se faire, au choix des parents, dans un établissement d'enseignement public, privé ou à domicile.

Il est à noter que depuis la loi du 28 mars 1882 c'est la première fois que l'âge de l'instruction obligatoire est abaissé. Il avait à deux reprises été augmenté (de 13 à 14 ans en 1936 et de 14 à 16 ans en 1959).

PROJET ÉDUCATIF LOCAL ET PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEL / PEDT)

Le PEDT se définit comme étant l'outil d'une stratégie dynamique et participative. Il permet de décliner et d'assurer une cohérence et une continuité éducative entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires pour les enfants et les jeunes de 0 à 17 ans. Il s'inscrit dans une démarche partenariale : Alès Agglomération, Éducation Nationale, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Caisse d'Allocations Familiales, partenaires associatifs, parents...

Sur l'année 2017-2018 avec un budget de 51 000 €, il a été retenu :

- > 4 actions Coup de Pouce "lecture et écriture" (Coup de pouce CLE).
- > 4 actions Coup de Pouce « langage » (en partenariat avec le Programme de Réussite Éducative (Coup de pouce CLA).
- > 6 actions Coup de Pouce « lecture et mathématiques » (Coup de Pouce CLEM).
- > 25 actions par les associations grâce à des co-financements.
- > 15 actions "études surveillées" sur 8 écoles de la ville.
- > 4 accueils de loisirs périscolaire (ALP) qui ont regroupé 12 écoles (maternelles + élémentaires).

> Au total, plusieurs milliers d'enfants et jeunes ont participé aux différents projets menés tout au long de l'année sur les établissements scolaires (de la maternelle au lycée) et sur les quartiers d'Alès.

Pour l'année 2018-2019, il est prévu, entre autres actions :

Le maintien et la mise en place de projets avec les partenaires (Éducation nationale, associations, services municipaux, etc.).
La mise en place de 4 multi sites ALP (accueil de loisirs périscolaires) qui regroupent 8 écoles (maternelles et élémentaires) de la ville d'Alès.

Les études surveillées.

Les actions en réseaux.

Le maintien et la mise en place de projets du PEL/PEDT d'Alès Agglomération.

LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS

La Ville engage d'importants chantiers pour améliorer l'accueil des élèves

1/ IMPORTANTES OPÉRATIONS DE TRAVAUX ARRIVANT À TERME POUR LA RENTRÉE 2018

Frédéric-Mistral : réhabilitation complète

Frédéric-Mistral est la plus ancienne école d'Alès. L'ensemble du bâtiment a été vidé et tout a été cassé à l'intérieur afin de réaliser un total réaménagement et une mise aux normes actuelles de l'école. Pour la réalisation de cette importante opération de réhabilitation, les 130 élèves (5 classes) ont été transférés au 2^e étage de l'école élémentaire Marie-Curie (quartier du Plan d'Alès) depuis la rentrée 2016.

Les travaux étant aujourd'hui terminés, les élèves et les enseignants vont pouvoir prendre possession de leur nouvelle école dès la rentrée.

Le chantier :

- > Électricité et plomberie refaits à neuf.
- > Installation d'un ascenseur.
- > Mise en place d'une classe à la norme PMR (accessibilité des personnes à mobilité réduite).
- > Reprise totale de la salle de sport.
- > Agrandissement de la cour de récréation (la cour arrière jusqu'alors inaccessible est déblayée et aménagée avec un revêtement en sol souple).
- > Reprise de la façade.
- > Renouvellement intégral du mobilier.

Le coût total des travaux est de 620 000€ (mobilier inclus)



L'école Frédéric-Mistral

Claire-Lacombe : un nouveau restaurant scolaire

La construction du nouveau réfectoire est désormais terminée. D'une capacité de 300 places (100 places en maternelle et 200 places en élémentaire), cette structure accueillera dès la rentrée de septembre les élèves des écoles Claire-Lacombe et Montée de Silhol, qui déjeunent actuellement au Mas Sanier, à Romain-Rolland et aux Prés Saint-Jean.

Le coût total des travaux est de 1 000 000€.

Louis Leprince-Ringuet

Une salle de motricité destinée essentiellement aux élèves de maternelle a été aménagée et sera en fonction dès la rentrée.

Il s'agissait de réaménager l'arrière de la chaufferie de l'école afin d'en faire une salle disponible pour les élèves.

Le coût total des travaux est de 50 000€.

Mise en sécurité des entrées des écoles

Une vaste opération de mise en sécurité des écoles a été engagée par la Ville en 2017 et s'est poursuivie durant le premier semestre 2018. Il s'agissait de doter les écoles de visiophones pour celles qui en étaient dépourvues et de modifier ou changer les portails de façon à optimiser la sécurité des élèves dans les écoles.

Le coût total des travaux est de 92 400€.

2/ TRAVAUX EN COURS 2018

Reprise des stores et des brise-soleil	Élémentaire R. Rolland : brise soleil fixes Maternelle C. Lacombe : volets roulants + film occultant + rideaux
Maçonnerie	Maternelle P. Langevin : ouverture d'une porte de communication entre classes + création de marquises + caniveau sous préau Maternelle N. Worms : reprise plafonds salle de motricité Maternelle R. Rolland : clôture Maternelle Chantilly : aménagement arrière de l'école Élémentaire L. Pasteur : clôture cour arrière Élémentaire G. David : création de longrines béton Élémentaire Montée de Silhol : reprise fronton pierre
Serrurerie	Calendreta, Promelles, Prés St Jean, M. Curie, Montée de Silhol, Chantilly : portes coupe feu R. Rolland et Mandajors : portail et portillon
Peinture	L. Leprince Ringuet, G. David, Élémentaire P. Langevin, Tamaris, Panséra, Maternelle Prés St Jean : diverses reprises de peintures intérieures et/ou extérieures
Peinture façade	Maternelle et Élémentaire R. Rolland
Charpente, bardage	Tamaris : reprise de la verrière
Chauffage, climatisation, plomberie	Maternelle C. Lacombe : climatisation salle polyvalente Maternelle R. Rolland : Sanitaires Tamaris : urinoirs
Opération spécifique : (Maçonnerie/Cloisonnements, Menuiserie, Sols souples, Faux plafonds, Peinture, Électricité, Plomberie, Chauffage)	Élémentaire Montée de Silhol : création d'une salle de classe à l'étage
Achat de bancs et de jeux de cour	Diverses écoles
Reprise des plateaux sportifs	

Le coût total des travaux 2018 est de 700 000 €.

ÉCOLE DE LA DÉCOUVERTE : cycle II

Sensibilisation à la science, à l'environnement, à l'art et à l'informatique

La Ville d'Alès offre aux enseignants qui le désirent la possibilité de faire pratiquer à leurs élèves des activités de découverte, durant une semaine, au Pôle culturel et scientifique de Rochebelle.

Elle accueille en moyenne 2 classes par semaine (classes maternelle et élémentaire de cycle II, grande section maternelle, CP, CE1 et classes ULIS destinées aux élèves porteurs de handicap).

Coût du séjour : 15 € par élève (il comprend le transport, le repas, les animations, les randonnées pédagogiques).

Cette école (variante des classes vertes) permet aux élèves de développer leur autonomie et de découvrir la citoyenneté. **Tous les contenus pédagogiques sont validés par l'Éducation Nationale.**

> Le matin : 4 ateliers pédagogiques sont proposés par les animateurs du Pôle culturel et scientifique, sur les thématiques suivantes :

- Les sciences.
- L'informatique.
- Les arts plastiques.
- La nature.

> L'après-midi : les élèves sont sensibilisés aux questions environnementales et aux éléments historiques grâce à des randonnées pédagogiques sur les thèmes suivants :

- « À l'assaut de Notre-Dame des Mines »
- « Je connais le quartier de Rochebelle »
- « Balade en sol mineur »
- « À la découverte du Gardon »

Interventions de structures associatives :

- L'ASPI propose du jardinage sur son site.
- La MNE - RENE 30 propose, grâce à son réseau, la découverte de la biodiversité, de l'éco-citoyenneté et du patrimoine naturel.

Une cinquantaine d'élèves est accueillie tous les jours sur le site, en période scolaire.

LES ÉCOLES ALÉSIENNES

• Écoles maternelles publiques

- Chantilly
- Claire-Lacombe
- Faubourg du Soleil
- Mandajors
- Marie Curie
- Nadine Worms
- Paul Langevin
- Prés-Saint-Jean
- Romain-Rolland

Écoles élémentaires publiques

- Claire-Lacombe
- Frédéric-Mistral
- Germain David, dont 1 ULIS-école (*)
- Louis Pasteur
- Marie Curie
- Paul Langevin, dont 1 ULIS-école (*)
- Prés-Saint-Jean, dont 1 ULIS-école (*)
- Romain-Rolland, dont 1 ULIS-école (*)
- Veigalier, dont 1 ULIS-école (*)

Écoles primaires publiques (maternelles + élémentaires)

- Louis Leprince-Ringuet, dont 1 ULIS-école (*)
- Pansera
- Tamaris
- Promelles, dont 1 ULIS-école (*)
- Montée de Silhol, dont 1 ULIS-école (*)

Écoles privées

- Calandreta de Gardons
- École catholique Notre-Dame
- École catholique Saint-Éloi
- École catholique Taisson

(*) Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire à l'école. Elle permet la scolarisation d'un petit groupe d'élèves présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales, des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, des troubles envahissants du développement (dont l'autisme), des troubles des fonctions motrices, auditives ou visuelles, ainsi que des troubles multiples associés (pluri handicap ou maladies invalidantes).

Source : ministère de l'Éducation nationale - <http://eduscol.education.fr>

INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

La Ville d'Alès est regroupée sous l'autorité d'une seule inspectrice :
Anne Martin.

Inspection Éducation Nationale Alès I
11, rue Pasteur, 30100 Alès
tél. 04 66 52 35 01

